

Fiche d'INSCRIPTION SCOLAIRE pour les écoles maternelles et élémentaires

MATERNELLES

Victor HUGO Emilienne MOREAU Samuel MERLIN
Toute Petite Section Petite Section Moyenne Section Grande Section

ÉLÉMENTAIRES

Ovide LEROY Emile BASLY Arthur LAMENDIN
CP CE1 CE2 CM1 CM2 ULIS

Enfant à inscrire

Nom : Prénom : Féminin Masculin

Date de naissance : Lieu de naissance : Département :

L'enfant est-il déjà scolarisé ? Oui Ville : École : Niveau

Non

L'école d'inscription est l'école du secteur de domicile des parents. Si pour des raisons particulières, vous souhaitez scolariser votre enfant dans une autre école que celle de votre secteur, vous devez déposer une demande de dérogation scolaire. La dérogation scolaire est une procédure exceptionnelle.

Représentant légal 1

Père

Mère

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance : Département :

Adresse du domicile :

Situation familiale : Marié(e) – PACSé(e) – Vie maritale – Séparé(e) – Divorcé(e) – Célibataire – Veuf(ve)

N° de Fixe : Portable : Professionnel :

Courriel : @.....

Représentant légal 2

Père

Mère

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance : Département :

Adresse du domicile :

Situation familiale : Marié(e) – PACSé(e) – Vie maritale – Séparé(e) – Divorcé(e) – Célibataire – Veuf(ve)

N° de Fixe : Portable : Professionnel :

Courriel : @.....

Autre personne physique ou morale contribuant à l'éducation de l'enfant : Assistante familiale, famille recomposée...

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance : Département :

Adresse du domicile :

N° de Fixe : Portable :

Courriel : @.....

Domiciliation de l'enfant

Conjointe Responsable légal 1 Responsable légal 2 Autre personne Garde alternée

Restauration scolaire – Accueil Périscolaire

L'enfant fréquentera-t-il l'un de ces temps ? :

Restauration scolaire*

Accueil périscolaire*

* Crédation d'un compte famille sur l'application MyPérischool

Déclaration sur l'honneur

Le ou les parents déclare(nt) sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus. En accord avec l'article 372-2 du Code civil « *À l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant* », je certifie donc sur l'honneur que l'inscription scolaire de mon enfant est effectuée conjointement.

Fait à , le

Signature des représentants légaux :

Ces informations sont destinées au service Affaires Scolaires de la Ville de Loos-en-Gohelle et ne seront utilisées que pour répondre à la demande d'inscription scolaire formulée et pour toute information liée à la scolarité. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les enseignants de l'école demandée. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant (loi relative à la protection des données personnelles du 20 juin 2018). Pour toutes demandes, adressez-vous à : scolaire@loos-en-gohelle.fr.

Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le :

Demande de dérogation scolaire : Hors périmètre Extérieure

Documents à fournir (si possible des photocopies)

L'inscription ne pourra être réalisée qu'avec l'ensemble des documents du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

- Fiche d'inscription scolaire complétée ;
- Pièce d'identité d'un des représentants légaux de l'enfant (carte d'identité, passeport) ;
- Justificatif de domicile (**facture de moins de 3 mois ou échéancier en cours**) : EDF, GDF, eau, téléphone **fixe**, abonnement internet, quittance de loyer (**hors quittance délivrée par un particulier**), taxe d'habitation ou foncière, attestation d'assurance habitation, attestation CAF...) ;
- Parents hébergés chez une tierce personne : Lettre de l'hébergeant certifiant que vous habitez chez lui, un justificatif de domicile à son nom, sa pièce d'identité et un document attestant votre domiciliation chez l'hébergeant (documents CAF, sécurité sociale, relevé bancaire, fiche de paye...) ;
- Nouveaux arrivants : Contrat de location (bail), promesse de vente (mentionnant l'adresse postale du bien) ;
- Livret de famille (page des parents et de l'enfant concerné par l'inscription) ou acte de naissance de l'enfant ;
- Pages des vaccins obligatoires du carnet de santé ou certificat de vaccinations à jour ;
- En cas de divorce : Photocopie du jugement attestant le mode de garde et l'autorité parentale (1^{ère} et dernière page ainsi que celles concernant la décision de garde et l'autorité parentale) ;
- En cas de séparation (sans jugement) : Attestation du parent n'ayant pas la garde stipulant qu'il accepte l'inscription dans une école de Loos-en-Gohelle et sa pièce d'identité ;
- Contrat de placement pour les enfants accueillis dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance ;
- Notification de l'inspection académique pour la classe ULIS ;
- Certificat de radiation (enfants qui changent d'établissement scolaire).

Le service Affaires Scolaires se réserve le droit de demander tout document supplémentaire.

Plus d'informations : Contactez le service Affaires Scolaires au 03.21.69.88.77 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 ou scolaire@loos-en-gohelle.fr

Important : Enfants nés en 2023 peuvent être préinscrits mais les conditions d'admission seront dans la mesure des places disponibles définies par la directrice de l'école.